

Langue bretonne : les enjeux de la seconde moitié du XX^e siècle

Fañch Broudig Journaliste, écrivain et éditeur, président de Emgleo Breizh

Emgleo Breiz

Jusqu'aux années 1980, *Emgleo Breiz*, affiliée à la Ligue de l'enseignement du Finistère, s'est signalé par des actions résolues de lobbying pour le développement de l'enseignement du breton et celui de sa présence dans l'audiovisuel (lire par ailleurs). Dès sa création, l'organisation avait également entrepris de publier des livres en breton et des ouvrages pédagogiques. Cet investissement dans le secteur de l'édition ne s'est jamais interrompu malgré les écueils, au point de devenir prédominant à compter des années 1990 sous l'impulsion d'André Le Mercier. L'association *Ar Falz* a pris un tournant analogue, en développant son pôle édition sous le label *Skol Vreizh* [L'école de Bretagne].

Pour *Emgleo Breiz*, l'aventure s'est achevée l'année de son 60^e anniversaire, avec sa mise en liquidation judiciaire en novembre 2015. Sur la base des répertoires arrêtés à cette date, le bilan fait état d'un total de 659 ouvrages et de 275 auteurs (traducteurs et illustrateurs inclus) publiés sur toute la période. *Emgleo Breiz* avait également pris l'initiative en 1957 du lancement de la revue *Brud*, devenue *Brud Nevez* [La nouvelle renommée] vingt ans plus tard et qui perdure. Il a été le premier éditeur de langue bretonne à se lancer dans l'édition numérique en 2010.

En éditant tous ces auteurs, dont le plus illustre fut incontestablement Pierre-Jakez Hélias et dont plusieurs autres sont reconnus comme des écrivains de référence, *Emgleo Breiz* a apporté une contribution majeure, différente et singulière, au rayonnement de la littérature de langue bretonne, en se référant constamment à la langue populaire. Prenant en compte les évolutions de la société bretonne et s'appuyant sur des valeurs d'humanisme et d'ouverture, les éditions *Emgleo Breiz* ont su, selon la formule de Francis Favereau, accompagner « la transition douloureuse entre tradition et modernité ».

Introduction

En promulguant l'ordonnance de Villers-Cotterêts le 15 août 1539 prescrivant l'emploi exclusif du « langage maternel françois » en son royaume pour tous les textes à valeur juridique, François 1^{er} est bien conscient de la pluralité des langues dont usent ses sujets pour la communication courante, mais également à l'écrit, tout du moins dans les pays de langue d'oc. Deux siècles et demi plus tard, la Révolution française est à son tour confrontée à la multiplicité des langues utilisées sur le territoire : dès le 14 janvier 1790, l'Assemblée constituante invite le pouvoir exécutif à faire traduire ses délibérations dans les différents idiomes des provinces.

En une période de complète transformation de la législation, le besoin est ressenti en Basse-Bretagne par exemple d'un exposé en breton des nouvelles réglementations : une politique active de traduction écrite et verbale des décrets révolutionnaires fait alors accéder

le breton, pour la première fois de son histoire, au statut de langue de la politique. Quelques années plus tard, en 1794, la Terreur est aussi linguistique et la Convention proclame la nécessité qu'il y aurait à « anéantir les patois ». Dans l'immédiat, cette proclamation reste sans effet sur les usages réels, mais il est acquis à compter des discours de Barère et de l'abbé Grégoire que la conscience nationale ne saurait s'exprimer en plusieurs langues.

La France est généralement perçue comme un pays de monolinguisme, bien que personne n'a jamais vraiment ignoré qu'elle est de fait un pays de plurilinguisme. Mais il faut attendre la fin du XX^e siècle pour que le rapport Cerquiglini dresse officiellement en avril 1999 la liste des langues de France : avec 75 langues répertoriées (y compris celles de l'outre-mer et certaines langues de l'immigration), c'est d'ailleurs le pays d'Europe qui en compterait le plus. En 1951, quand la loi Deixonne avait autorisé pour la première fois l'enseignement facultatif des « langues et dialectes locaux », ces derniers n'étaient qu'au nombre de quatre : le basque, le catalan, l'occitan et le breton.

La Constitution a été modifiée entre-temps au bénéfice de la langue nationale puisqu'elle définit depuis 1992 en son article 2 que la langue de la République est le français. En 2008, l'adoption du nouvel article 75-1 confère cependant une reconnaissance de principe aux langues régionales en stipulant qu'elles font partie du patrimoine de la France. Par contre, la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, aussi revendiquée que contestée, est reportée *sine die* : la France l'a signée le 7 mai 1999 et c'est bien plus tard que l'Assemblée nationale a certes approuvé le 28 janvier 2014 le principe d'une modification de la Constitution à cet effet, mais le Sénat s'y est opposé le 27 octobre 2015.

Ces repères historiques et institutionnels ayant été succinctement présentés, je me propose de faire appel à la sociolinguistique et à l'histoire, pour traiter de la pratique sociale du breton et des enjeux qui lui sont liés au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. D'une certaine manière, cette histoire ne peut être dissociée de celle des mouvements qui se sont préoccupés de son actualité et de son devenir, selon des modalités variables au fil du temps. Il importe dès lors de mettre l'une et l'autre en perspective. Je traiterai donc successivement des points suivants :

1. Le mouvement culturel breton sous l'Occupation
2. La première galaxie bretonne de l'après-guerre
3. La seconde galaxie
4. Les transformations de la pratique sociale du breton au milieu du XX^e siècle
5. L'état actuel de la pratique du breton
6. La langue bretonne : une officialisation de fait.

1. Le mouvement culturel breton sous l'Occupation

Pourquoi revenir sur la période troublée de l'Occupation, me direz-vous ? C'est que l'impact des événements les plus dramatiques et les plus significatifs au regard de l'histoire et de l'évolution des sociétés est d'abord immédiat, mais on peut encore en trouver « un écho assourdi » des dizaines d'années plus tard, pour reprendre une expression de Mona Ozouf à propos de la Révolution française. Il en est ainsi également de la Seconde Guerre mondiale dont le déroulement a profondément affecté et pour longtemps les sociétés jusque dans les plus petits territoires : sinon, pourquoi marquerait-on toujours soixante-dix ans plus tard l'anniversaire d'Oradour-sur-Glane et de bien d'autres combats en différents lieux de Bretagne comme dans toute la France ?

La période de l'Occupation ne se réduit cependant pas à ces affrontements. Dans l'ouvrage qu'elle a consacré à la vie culturelle en France pendant ces quatre années, Stéphanie Corcy en souligne le paradoxe : à Paris, comme à Lyon, en Alsace comme dans les villages bretons, la vie culturelle, écrit-elle, a été foisonnante. C'est que le projet

allemand pour la France est initialement de donner « l'illusion d'une vie culturelle normale. » Mais l'Occupation, ajoute l'historienne, fournit également à des intellectuels tels que Brasillach et Drieu La Rochelle notamment « l'occasion de faire table rase, de restaurer le passé ou de faire les révolutions qu'ils veulent ».

C'est aussi l'opportunité dont se saisissent au même moment les intellectuels et les militants bretons. Celui qui va s'imposer alors comme le leader du mouvement culturel d'expression bretonne est Louis-Paul Nemo, connu sous le pseudonyme de Roparz Hemon. Francis Favereau le reconnaît comme ayant été avec la revue littéraire *Gwalarn* [Nord-ouest], à compter de 1925, « la référence incontournable » de la littérature bretonne de l'entre-deux-guerres, mais aussi le théoricien d'un « nationalisme [breton] virulent ».

J'ai analysé pour ma part son nationalisme comme un intégrisme : il est puriste sur le plan linguistique, considérant la langue usuelle des bretonnants de son temps comme un vulgaire patois. Rejetant le français comme étant la langue de « l'étranger », il ne préconise rien moins que de l'exclure de Bretagne tout en admettant contradictoirement qu'il est impossible de s'en passer. En fait, ses thèses sont les mêmes que celles que promeuvent tous les mouvements d'extrême-droite au même moment un peu partout en Europe : dénonciation de la décadence et rejet du vieux monde, volonté de créer un nouvel homme (breton) et exaltation d'une forme d'union nationale (en Bretagne).

Ronan Calvez les caractérise comme « l'acte de naissance et les premiers pas d'une idéologie totalitaire » et pose la question : « Peut-on boudier quand l'Histoire vous parle ? » Assurément non : l'écrivain bretonnant Abeozen [Jean François Eliès], qu'approuve sans tarder son homologue Youenn Drezen [Yves Le Drézen], reconnaît que « les Bretons ont une carte à jouer et c'est la carte allemande ». Aussitôt dit, aussitôt fait : sept des principaux responsables d'associations bretonnantistes transmettent aux nouvelles autorités d'occupation un mémoire rédigé en breton et en allemand. Les annonces qui vont s'enchaîner au fil des mois leur paraissent une aubaine inespérée : programmes en breton sur Radio-Rennes, publication de l'hebdomadaire *Arvor*, création d'un Institut celtique, adoption le 8 juillet 1941 d'une nouvelle orthographe du breton dite *peurunvan* [totalement unifiée] dans l'idée qu'il pourrait certes devenir langue d'enseignement, mais aussi celle d'un hypothétique futur État breton...

Toutes ces réalisations présentent une double particularité. D'une part, elles sont toutes placées sous la responsabilité de Roparz Hemon, le directeur de *Gwalarn*. D'autre part, elles sont mises en œuvre à l'initiative ou avec l'aval des autorités allemandes et supervisées par elles en la personne d'un celtisant de l'université de Marburg, le Sonderführer Leo Weisgerber. Le fonctionnement de Radio-Rennes n'est à cet égard qu'un simple calque de celui de Radio-Paris, qu'avaient créée les Allemands après s'être emparés des émetteurs de la capitale et qu'ils avaient déjà placée sous le contrôle direct d'un Sonderführer.

C'est d'ailleurs Radio-Paris qui abonde le budget de Radio-Rennes et qui rémunère le directeur et les collaborateurs des émissions en langue bretonne. On a longtemps voulu minimiser la collaboration du mouvement breton (en breton : *Emzao* ou *Emsav*) sous l'Occupation en la réduisant à l'engagement militaire des quelques dizaines de soldats perdus de l'unité Perrot aux côtés des nazis. On connaissait aussi celle, politique, des autonomistes du PNB (Parti national breton) avec la puissance occupante. On ne peut davantage occulter celle, bien réelle, des intellectuels bretonnantistes. Le mouvement breton est à ce point discrédité à la sortie de la guerre que toute manifestation d'empathie pour la langue ou pour une idée bretonne déclenche une suspicion d'adhésion aux thèses honnies de *Breiz atao* [La Bretagne avant tout], du nom de l'organe du PNB de 1919 à 1939.

Les compromissions de la période de l'Occupation vont cliver et structurer les mouvements culturels et linguistiques bretons dès la Libération et pour ainsi dire jusqu'à aujourd'hui : d'après Yvon Le Ven, c'est de ce moment qu'il faut dater la ligne de fracture

qui va par la suite les identifier. Il ne faut cependant pas croire qu'il n'y aurait eu que des collaborateurs parmi les militants bretons pendant les années de guerre : Jean-Jacques Monnier a pu en recenser plusieurs dizaines qui se sont effectivement engagés dans la Résistance, mais c'est à titre individuel qu'ils l'ont généralement fait. Et, ajoute l'historien Michel Denis, « ils ne sont pas en mesure à l'issue du conflit de corriger l'image désastreuse construite par le seul PNB ».

2. La première galaxie bretonne de l'après-guerre

À la Libération, l'histoire des mouvements bretons s'écrit d'abord en termes de résurgence, bien plus culturelle néanmoins que politique. Un nouveau mouvement breton émerge à partir de 1944, qui ne peut que se démarquer des précédents sous peine de n'être crédible ni vis-à-vis de l'opinion ni vis-à-vis des nouveaux pouvoirs publics, qu'ils soient locaux ou nationaux.

Armand Keravel est l'une des personnalités qui vont marquer les années d'après-guerre de leur empreinte et dont le rôle est pourtant occulté aujourd'hui dans nombre d'ouvrages. En 1930, à l'âge de vingt ans, il s'était déjà entretenu avec Yann Sohier d'un projet de revue qui aboutira trois ans plus tard sous l'appellation d'*Ar Falz* [La faucille] en vue de regrouper les instituteurs laïques sur une base progressiste, voire prolétarienne, et de réclamer la scolarisation des jeunes enfants en breton. La démarche ne suscite qu'un nombre limité d'adhésions. Après le décès de Sohier en 1935, la revue se mettra en sommeil en juillet 1939. Dès décembre 1940, Keravel oppose sèchement une fin de non-recevoir à Youenn Drezen qui le sollicitait pour des chroniques dans *L'Heure bretonne*, le journal collaborationniste du PNB. Il les accuse d'avoir choisi « la pire des options » : « *N'on ket a-du ganeoh, setu...* [Je suis en désaccord avec vous, c'est tout] ».

À la première rentrée faisant suite à la libération de la Bretagne en 1944, il diffuse auprès des enseignants une première circulaire en vue de la relance d'*Ar Falz*. Il faut cependant attendre septembre 1945 pour que reparaisse la revue éponyme en tant que bulletin des instituteurs et professeurs laïques bretons, puis mai 1947 pour que le mouvement, qui se positionne à gauche, se constitue en association. Keravel en est le secrétaire général et, selon la formule de Pierre-Jakez [Pierre-Jacques] Hélias, il en sera « l'incarnation » jusqu'aux débuts des années 1970.

Hélias, déjà connu comme homme de radio avant de l'être comme écrivain de langue bretonne comme de langue française, en aura pourtant été lui-même le premier président. D'autres membres ont marqué cette période de l'après-guerre : Charles Le Gall en tant que présentateur des émissions en langue bretonne à la radio et à la télévision, Loeiz Ropars à qui l'on doit la relance des *festou-noz* (fêtes de nuit), Pierre-Marie Mével comme fondateur de la revue *Brud* [La renommée], Sylvain Loguillard comme écrivain...

Bien que le positionnement du nouvel *Ar Falz* dans le camp laïque et même « rouge » ne soit pas « virulent », il conduit un plus grand nombre d'enseignants publics à s'intéresser à la question du breton à l'école, selon l'analyse de l'historien Youenn Michel : il n'est surtout « plus soupçonné de favoriser en secret le cléricisme ou l'autonomisme ». Pour autant, écrit-il, « le rapport des forces entre partisans et contempteurs du breton au sein du camp laïc n'est pas vraiment renversé ». Cette période n'en présente pas moins une double spécificité. Nationalement, une convergence s'établit sur la base de constats communs entre, notamment, *Ar Falz* et l'Institut d'études occitanes pour créer le Mouvement laïque des Cultures régionales (MLCR) en 1958. Régionalement, une relation inédite de confiance, bien que de concurrence, s'installe entre les catholiques du *Bleun-Brug* [Fleur de bruyère] et les militants laïques d'*Ar Falz* pour condamner les choix idéologiques du mouvement breton sous l'Occupation.

Keravel entreprend par ailleurs de démarcher les parlementaires à propos de l'enseignement du breton. Les députés communistes sont les premiers à déposer une proposition de résolution en ce sens en mai 1947. Quatre conseillers de la République, représentant les principales formations politiques du moment (MRP, RPF, SFIO, PCF), déposent à leur tour une proposition de loi en juillet 1948. Ces initiatives et quelques autres, un long travail de lobbying aussi (auquel prennent part également les Occitans et d'autres), aboutissent finalement après diverses péripéties au vote de la loi Deixonne le 22 décembre 1950, aussitôt promulguée le 13 janvier 1951 : pour la première fois la République autorise officiellement l'enseignement, certes très facultatif (et, du coup, pas très bien organisé), de quatre langues locales, à savoir le breton, le basque, le catalan et l'occitan.

Mais ni Keravel ni *Ar Falz* ne peuvent une seconde imaginer que le breton puisse s'enseigner dans l'orthographe surunifiée adoptée en 1941. Pour des raisons à la fois linguistiques et pédagogiques, puisque les innovations qu'elle introduisait leur paraissent inappropriées. Mais aussi pour des raisons politiques : hors de question d'utiliser une orthographe perçue, d'après le mémoire de Yohann Falchier, comme le symbole de la collaboration de l'*Emsav* pendant la guerre. Ils ne sont pas les seuls : en mars 1948, l'assemblée générale de la Faculté des lettres de Rennes s'oppose à « l'orthographe bretonne, improvisée le 8 juillet 1941 à l'instigation de l'occupant, et n'admettra jamais cette orthographe, scientifiquement condamnable, dans aucun des examens dont elle a le contrôle ». Une série de réunions de travail avec le concours des celtisants de l'Université de Rennes aboutit à la mise au point d'une nouvelle graphie qui sera dès lors considérée comme l'orthographe universitaire du breton, que l'Éducation nationale approuve le 16 juin 1955 et qu'adoptent aussitôt les principales associations culturelles bretonnes (*Ar Falz* et le *Bleun-Brug*, mais aussi *Kendalc'h* [Maintenir] qui fédère les cercles celtiques et *BAS* [*Bodadeg ar sonerion*, l'assemblée des sonneurs qui regroupe les *bagadou*...)

Toutes ces associations ainsi que diverses personnalités se retrouvent à la mairie de Quimper en mai 1953, toujours à l'invitation de Keravel, dans le but de promouvoir l'enseignement du breton. Décision est prise de créer à cet effet une nouvelle structure sous la forme d'une confédération qui prendra le nom d'*Emgleo Breiz* [Fondation culturelle bretonne] en 1955. Elle organise des journées d'information et de collecte en faveur de la langue bretonne et démarche les parlementaires pour qu'ils déposent de nouvelles propositions de loi en vue de consolider son enseignement. L'audience d'*Emgleo Breiz* est telle qu'elle fait office de commission culturelle au sein du CELIB (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) au moment où il élabore un projet de loi-programme pour la Bretagne, et c'est P.-M. Mével qui en rédige le volet linguistique et culturel. Mais aux premiers temps de la Ve République, le général de Gaulle et Michel Debré n'ont aucune envie de donner suite à un tel projet et ne fournissent que des réponses dilatoires à toute demande concernant l'enseignement du breton.

3. La seconde galaxie

Parallèlement à cette galaxie bretonne (selon l'expression de Francis Favereau), s'en est constituée une autre sur un socle de nouvelles publications qui paraissent à compter de 1945 à Paris et à Rennes et dans lesquelles vont s'exprimer de jeunes auteurs, mais aussi ceux de la période antérieure. *Al liamm* [Le lien] n'est au départ qu'un simple bulletin de liaison entre bretonnants de conviction nationaliste, mais elle deviendra en un demi-siècle et sous la direction de Ronan Huon la revue culturelle et littéraire la plus emblématique de cette mouvance. Elle accueille des dizaines d'auteurs au fil des décennies et s'ouvre progressivement à d'autres expressions, si bien que Favereau la considère comme « la plus grande pépinière d'œuvres, voire de talents » sur l'ensemble du XX^e siècle. Mais elle est toujours restée fidèle aux postulats de ses débuts.

Car il n'est question ici ni de critique ni d'autocritique, mais avant tout d'un héritage clairement assumé par rapport au positionnement de *Gwalarn* jusqu'à sa disparition en 1944. L'écrivain Abeozen n'évoque la Libération qu'en utilisant des guillemets. Roparz Hemon reste la figure tutélaire : quand il s'exprime dans *Al liamm* sur les années d'Occupation, c'est pour assurer en 1950 qu'un « vent de liberté » avait alors soufflé sur la Bretagne, puis en 1972 qu'elles avaient été « profitables à la vie intellectuelle autant qu'à la vie politique de notre pays ». C'est par opposition à *Emgleo Breiz* que onze publications et associations de cette mouvance en viennent elles aussi à s'organiser à compter de novembre 1957 au sein d'une fédération qui prend le nom de *Kuzul ar brezhoneg* [Le conseil de la langue bretonne] et dont l'objectif affiché est très clairement de contrer la dynamique dont semble bénéficier la nouvelle orthographe universitaire en faisant bloc autour de celle qui avait été mise au point en 1941.

Alors que le *Kuzul* à ses débuts ne se préoccupe pour ainsi dire que d'édition, *Emgleo Breiz* continue de s'adresser à l'opinion publique, parvenant à réunir 150 000 signatures en 1967 pour la plus importante pétition jamais signée pour la reconnaissance de la langue et de la culture bretonnes. C'est à ce moment que s'installe une dichotomie qui perdure, quoique désormais plus diffuse, entre ceux qui se situent dans la voie d'un « nationalisme culturel en Bretagne » et les « régionalistes ». Diverses polémiques, parfois vives, ont jalonné leurs relations et la question de l'orthographe de la langue bretonne est incontestablement le point insurmontable qui symbolise le plus fortement le positionnement des deux mouvances.

Les événements de mai 1968 vont les impacter profondément au cours des années qui suivent, dans un contexte survolté de chassés-croisés inattendus. Dans un premier temps, *Ar Falz*, la Jeunesse étudiante bretonne et l'UDB (Union démocratique bretonne), marquées à gauche, se rejoignent en 1969 pour créer *Galv* [L'appel] sous la forme d'un comité d'action progressiste pour la langue bretonne, qui multiplie marches citoyennes et meetings pendant deux à trois ans, mais refuse la demande d'adhésion que lui présente *Kuzul ar Brezhoneg*. Sous la pression d'une nouvelle génération militante, *Ar Falz* connaît à partir de 1972 une crise qui se traduit par l'adoption d'une nouvelle orientation « nationalitaire », l'élection d'une direction présidée par Yves Person (africaniste réputé par ailleurs) et la mise à l'écart d'A. Keravel, son secrétaire général historique, qui se replie désormais sur *Emgleo Breiz*. *Ar Falz* quitte la Fédération des œuvres laïques, tout en se définissant toujours depuis ce moment comme un mouvement laïque.

Les discussions engagées en 1971 en vue d'une réunification orthographique du breton n'aboutissent cinq ans plus tard qu'au lancement sous l'égide d'*Ar Falz* d'une troisième graphie qui ne parviendra jamais à s'imposer. *Emgleo Breiz* et le *Kuzul* surmontent occasionnellement leurs divergences pour organiser ensemble d'importantes manifestations en faveur de la langue bretonne, par exemple à Pontivy en 1972, puis à Guingamp en 1975.

Dans ce paysage éclaté, la voie est libre pour le *Kuzul*, dont Per Denez [Pierre Denis] est l'un des dirigeants. Cet enseignant, docteur es-lettres pour une thèse sur le breton de Douarnenez, intègre la section de celtique de l'Université de Haute-Bretagne (Rennes 2) en 1969 : l'orthographe *peurunvan* va s'implanter durablement dans une université qui ne voulait pas en entendre parler vingt ans plus tôt. Il se fait connaître en Bretagne et à l'international par ses méthodes de breton et leur traduction en différentes autres langues. Il est présent sur tous les terrains, perçu comme un militant « acharné », un universitaire engagé, écrivain, romancier, éditeur associatif... F. Favereau relève la « constance remarquable » de son discours concernant Roparz Hemon et l'indéfectibilité de son attachement aux convictions nationalistes de sa jeunesse. L'adoption de la Charte culturelle bretonne octroyée par le président Giscard d'Estaing en 1977 lui fournit l'opportunité de s'imposer comme le leader charismatique du « mouvement culturel breton ».

Se met alors en place une cohabitation avant l'heure entre ce mouvement et les pouvoirs publics, tant au niveau régional qu'au niveau national, qu'ils soient de droite ou de gauche. Cette cohabitation peut être analysée comme la recherche d'une sorte de paix sociale, ou plus exactement d'une paix régionale en l'occurrence, après des années de tensions et d'attentats. Elle débouche sur une véritable cogestion, puisque le Conseil régional délègue au nouvel Institut culturel de Bretagne, dont Per Denez est le directeur scientifique de 1982 à 1998, l'attribution des aides à l'édition en langue bretonne et des subventions à la culture régionale. Il préside simultanément le Conseil culturel de Bretagne, une autre instance consultative, avant d'être nommé en tant que personne qualifiée au Conseil économique et social de Bretagne. C'est sous son impulsion que se confirme progressivement et durablement la suprématie des organisations membres ou proches du *Kuzul* au sein des organismes dont la Charte culturelle avait prévu la mise en place. L'institutionnalisation de la question linguistique et culturelle bretonne est en marche. *Emgleo Breiz* et *Ar Falz* ne sont pas encore marginalisés, mais ils ne tarderont pas à l'être.

4. Les transformations de la pratique sociale du breton au milieu du XX^e siècle

Qu'en est-il pendant tout ce temps de l'évolution de la pratique sociale du breton et quels en sont les termes entre le milieu du siècle dernier et le début du XXI^e siècle ? Alors que la sociolinguistique n'avait pas encore été inventée, on dispose pour la période de l'immédiat après-guerre d'une enquête remarquable réalisée à l'été 1946 à l'initiative du chanoine Pierre-Jean Nédélec par 124 étudiants du Grand Séminaire de Quimper dans un tiers des communes du Finistère.

Si les villes, encore peu importantes au lendemain de la dernière guerre, apparaissent déjà comme des bastions du français, dont le breton n'est cependant pas exclu, les communes rurales restent le lieu d'une pratique massive et largement prédominante de la langue bretonne. C'est elle que parlent usuellement les 3 500 cultivateurs de Saint-Pol-de-Léon, représentant près de la moitié de la population, sur leur lieu de travail et dans leurs conversations courantes. Ils ne l'utilisent pas seulement entre eux : ils en imposent l'usage à tous ceux avec qui ils sont en contact. À Plabennec, « c'est aussi leur langue pour le commerce. Jeunes et vieux, tous parlent breton aussi bien chez le garagiste que chez le médecin, chez le notaire que chez le grainetier, à la mairie ou sur la place ». Il en va de même dans le monde maritime : à Audierne comme à Douarnenez, les pêcheurs parlent ordinairement breton.

Au sein de la cellule familiale, les foyers où on n'utiliserait que le français sont très rares. Dans diverses communes, les enfants arrivent toujours à l'école ne sachant que le breton, mais cela est alors « très mal » perçu. D'autres, qui ne le connaissent pas, l'apprennent à l'école tout simplement au contact de leurs petits camarades bretonnants plus nombreux. Pour autant, les jeunes parents ont de plus en plus tendance à élever leurs enfants en français et cela « devient de mode » à Guipavas, par exemple. Le mouvement est esquissé depuis quelque temps déjà à Saint-Pol-de-Léon, où « c'est le grand chic » de les élever en français. Il faut dire que dans la capitale du Léon, « beaucoup considèrent comme nulle l'utilité économique du breton ».

Le prestige de l'une et l'autre langue n'est pas le même. L'attitude des parents varie selon le lieu de résidence ou la catégorie sociale, mais aussi selon l'âge et le genre. Dans les bourgs, on opte plus précocement pour le français, alors qu'à la campagne on continue plus tardivement à élever ses enfants en breton. À Pouldreuzic, ce sont les commerçants du bourg qui adoptent les premiers le français, à Lannilis les familles de paysans aisés. La société des

adultes continue pourtant de s'exprimer habituellement en breton. On observe des situations classiques de diglossie : quand les parents ou les grands-parents s'adressent en breton à leurs enfants, ils leur répondent en français. C'est en breton que les jeunes gens échangent habituellement entre eux, au point qu'il est perçu comme la langue des hommes. Même si les jeunes filles parlent le breton chez elles, elles s'expriment de préférence en français lorsqu'elles se retrouvent en groupe : « cela fait plus distingué ».

Les affaires se traitent le plus souvent en breton. Mais l'usage du français s'impose en de multiples circonstances. La gendarmerie, la poste et la perception sont les seuls lieux où beaucoup de paysans doivent parler le français. À Kerlouan, on s'entretient en français avec les touristes. Lorsque les paysans n'échangent pas en breton, c'est parce que « les termes techniques ne sont connus qu'en français. Quand on parle des nouveaux systèmes de culture, tout se traite en français, pour la simple raison que là-dessus il n'y a rien d'écrit en breton ». Dans le commerce, la situation est subtilement décrite dans les termes suivants à Plouescat : « il n'est plus *nécessaire* de connaître le breton, même pour le commerce avec les gens de la campagne, mais il est *bon et prudent* de connaître cette langue ».

Les artisans usent presque uniquement de la langue bretonne dans la mesure où leur clientèle n'emploie que le breton. Le comportement des ouvriers et des ouvrières est fonction de leur âge. À Tréboul, les femmes à l'usine parlent breton, à l'exception des jeunes filles qui préfèrent le français. Quimperlé possède quatre conserveries, une usine de machines agricoles et une papeterie : « le breton serait peut-être la langue dominante dans les quatre premières où travaillent surtout des femmes portant encore le costume traditionnel. Dans les deux autres, le français est parlé couramment ».

L'enquête de 1946 ne fournit aucune évaluation quantitative du nombre de locuteurs. Mais dans le *Que sais-je ?* qu'il publie en 1952, Francis Gourvil propose une répartition de la population de la Basse-Bretagne (estimée à 1,5 million d'habitants) en quatre groupes linguistiques. Le moins important est celui des monolingues de langue bretonne : près de 7 % (soit 100 000 personnes, âgées pour la plupart). Le plus important est celui des bilingues, puisqu'il réunit un million de personnes : 47 % (soit 700 000 personnes) connaissent certes le français, mais se servent de préférence du breton, et 20 % (soit 300 000 personnes) se servent de préférence du français, tout en sachant le breton. Les francisants ignorant complètement le breton se situent à hauteur de 26 % (soit 400 000 personnes).

5. L'état actuel de la pratique du breton

L'intérêt majeur de l'enquête de 1946 est qu'elle propose un instantané des usages de langues en Basse-Bretagne au moment où interviennent des mutations radicales qui vont enclencher l'interruption de la transmission intergénérationnelle du breton. Ce sont les années décisives de l'après-guerre, dont on ne percevra réellement les effets que quelques décennies plus tard. D'après le dernier sondage général réalisé par l'institut TMO-Régions en 2007, le nombre des bretonnants s'élève à 172 000 personnes en Basse-Bretagne : la pratique du breton a donc connu en deux générations une diminution vertigineuse de 85 % depuis les années 1950. Qui donc le parle aujourd'hui ?

Le premier élément à prendre en compte est sans aucun doute celui des territoires. Il y a une très grande disparité entre Haute et Basse-Bretagne pour ce qui est tout simplement de la connaissance de la langue. En Basse-Bretagne, zone traditionnelle de pratique de la langue, ce sont 13 % des plus de 15 ans qui sont capables de s'exprimer en breton. Ceux qui en ont la capacité en Haute-Bretagne sont 1 %. On retrouve la même disproportion en termes de population : si les locuteurs (hors scolaires) sont au nombre de 172 000 en Basse-Bretagne (se répartissant entre 40 % le parlant très bien et 60 % le parlant assez bien), ils sont 22 500 (déclarant le parler assez bien) en Haute-Bretagne. La réalité sociale d'aujourd'hui se situe

dans la continuité historique : le breton est bel et bien une langue territorialisée, puisque 90 % des bretonnants résident en Basse-Bretagne et 10 % en Haute-Bretagne.

Quand en Basse-Bretagne, 40 % des bretonnants disent parler le breton tous les jours ou souvent, il n'y en a que 2 % à le faire en Haute-Bretagne. Alors qu'en Basse-Bretagne le breton est un moyen de communication habituel pour le quart des bretonnants (l'utilisant donc plus souvent ou aussi souvent que le français), ceux de Haute-Bretagne n'en ont qu'un usage occasionnel. À la radio et à la télévision, les émissions en breton sont beaucoup plus suivies en Basse-Bretagne.

L'autre élément déterminant pour comprendre la complexité de la situation de la langue bretonne a trait à la démographie, qui se caractérise d'une part par une pyramide des âges des bretonnants inversée par rapport à celle de la population prise dans son ensemble et par un taux de locuteurs en diminution dans presque toutes les tranches d'âges d'autre part. Il y a dix fois moins de bretonnants parmi les moins de 40 ans que parmi les plus de 60 ans : les 15-40 ans sont au nombre de 12 000, quand les plus de 60 ans sont 120 000. Le poids démographique des bretonnants dans chaque tranche d'âges est complètement disproportionné par rapport à celui de la population. Quand les 20-39 ans représentent près du tiers de la population de la Basse-Bretagne, ils ne sont que 5 % des bretonnants. Quand les 60-74 ans représentent moins de 20 % de la population, ils sont presque le double de bretonnants. Les bretonnants de plus de 60 ans représentent désormais 70 % de la population locutrice.

En dix ans, le pourcentage des bretonnants est passé de 20 % en 1997 à 13 % en 2007 : il a donc régressé de 7 points en Basse-Bretagne d'une enquête à l'autre. Pour la première fois dans l'histoire, il y a moins de 200 000 bretonnants en Basse-Bretagne. Le nombre de locuteurs ne cesse de diminuer alors que la population continue d'augmenter dans la zone concernée.

La réduction tout comme le vieillissement de la population locutrice ont d'autres conséquences : l'usage concret du breton par ceux qui le savent ne cesse de s'atténuer, sinon même de s'étioler. Le breton est-il la langue du foyer ? Assez peu. Tous les bretonnants n'ont certes pas de conjoint parlant lui-même le breton puisqu'ils ne sont que 4 sur 10 dans ce cas : parmi eux, 16 % seulement l'utilisent fréquemment en couple. Peu nombreux sont ceux qui l'emploient fréquemment avec leurs enfants, toutes générations confondues.

Le breton est-il la langue des relations formelles ? Très peu nombreux sont ceux qui l'utilisent dans le cadre de leurs échanges en mairie. Est-il la langue du travail ? Pas vraiment : si l'on peut estimer le nombre d'actifs bretonnants à plus de 40 000 personnes, seuls 2 % font état d'un emploi habituel de la langue régionale dans le cadre d'une relation entre employeur et salarié, ou entre cadre et salarié. Entre collègues de travail, l'utilisation en est plus fréquente, mais le plus souvent occasionnelle. Si ce n'est que des recrutements se font désormais sur des postes qui exigent la maîtrise du breton parlé, lu et écrit : sur ce profil, l'Office de la langue bretonne comptabilisait en 2012 un total de 1 300 postes ETP (Équivalent temps plein), dont la moitié est concentrée sur le Finistère. Les 4/5 concernent l'enseignement et les autres sont pourvus le plus souvent dans le monde associatif ou culturel et dans les médias audiovisuels.

Mais où parle-t-on donc breton et avec qui ? Bien plus que la langue des échanges au sein de la famille, le breton apparaît comme étant d'abord la langue des relations amicales et de voisinage : un tiers des bretonnants échangent toujours ou souvent en breton avec leurs amis. Les locuteurs reconnaissent par ailleurs beaucoup l'utiliser avec les habitants de leur commune ou des communes voisines et dans le cadre de relations de loisirs. Le breton apparaît avant tout comme la langue de l'amitié, de la convivialité et de la proximité. Si 35 000 bretonnants estiment le parler plus souvent ou aussi souvent que le français, la pratique occasionnelle est aujourd'hui la situation la plus courante.

6. Une officialisation de fait

L'UNESCO a classé le breton parmi les langues sérieusement en danger. Dans l'esprit des linguistes, le concept concerne le plus souvent des langues peu ou pas décrites et des langues de tradition orale, dont les derniers locuteurs disparaissent les uns après les autres. Pour ce qui est du breton, sa transmission intergénérationnelle n'est effectivement plus assurée depuis plus d'un demi-siècle et nombreux sont du coup ceux qui pronostiquent sa disparition imminente. Au début du XXI^e siècle pourtant, le breton se parle toujours, même s'il n'est plus que le moyen d'expression occasionnel de la plupart de ses locuteurs : un bloc d'environ 200 000 bretonnants, c'est moins qu'il y a 60 ans, mais ce n'est pas un chiffre insignifiant. Il lui permet de figurer parmi les 1 114 langues (sur un total de plus de 6 000) parlées par plus de 100 000 personnes dans le monde. Le seuil des 100 000 locuteurs pourrait néanmoins être atteint assez rapidement, d'ici 2030. Dès lors, les enjeux pour la période à venir sont multiples.

C'est d'abord celui de la transmission. Comme les jeunes parents d'aujourd'hui ne peuvent pas, pour la plupart d'entre eux, apprendre à leurs enfants une langue qu'ils ne pratiquent pas eux-mêmes, c'est l'école et guère la famille qui apparaît comme le lieu où les jeunes générations peuvent en faire l'acquisition. La situation est à cet égard paradoxale, puisqu'on l'enseigne aujourd'hui à des enfants qui ne connaissent le plus souvent que le français au moment de leur scolarisation, alors qu'on a pendant des décennies scolarisé en français les petits bretonnants qui ne le connaissaient pas.

Quelque 7 600 élèves bénéficient d'une initiation au breton en primaire (dans le département du Finistère) et 5 000 autres suivent un enseignement optionnel au collège et au lycée. Parallèlement à cet enseignement du breton, un enseignement en breton s'est mis progressivement en place depuis une quarantaine d'années et il concernait 16 300 élèves dans l'académie de Rennes à la rentrée 2016 (soit 2 % de la population scolaire) et 700 dans celle de Nantes. Cet enseignement en breton, en réalité bilingue, est devenu incontournable : il est désormais proposé dans une commune sur dix en Bretagne et mobilise des moyens humains (un millier d'enseignants, notamment), budgétaires et intellectuels conséquents, dont on n'aurait pas soupçonné l'importance il n'y a pas si longtemps. L'enseignement bilingue a progressé de 4,2 % en 2016 et chaque année s'ouvrent de nouvelles classes ou écoles dans les trois filières concernées : celle de l'enseignement public (la plus nombreuse), celle de l'enseignement privé catholique et la filière associative *Diwan* [Germer].

Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas confronté comme d'autres à des difficultés conjoncturelles : le gel des emplois aidés à la rentrée 2017 pose aux écoles *Diwan*, par exemple, le problème du financement pérenne de plus de 80 contrats. Mais aussi à des problèmes structurels : d'une part les filières bilingues d'enseignement peinent à recruter des enseignants qualifiés en nombre suffisant, d'autre part près de la moitié des élèves bilingues s'arrêtent en fin de primaire au moment de rejoindre le collège. On ne peut par ailleurs méconnaître un autre aspect, plus proprement linguistique : l'enjeu de la transmission du breton n'est pas seulement d'ordre démographique, il est aussi d'ordre qualitatif. Le décalage peut être important entre le breton normé dont les apprenants font l'acquisition comme langue seconde dans le cadre scolaire ou dans celui de formations pour adultes et le breton hérité, autrement dit la langue usuelle dans laquelle s'exprime toujours la majorité des bretonnants, au point qu'une nouvelle diglossie a fait son apparition entre ces deux variétés de la langue.

Pour autant, toute une vie culturelle s'exprime par l'entremise de la langue bretonne. Un pan de cette culture s'inspire toujours de la tradition, au travers du chant dans le cadre du *fest-noz* [fête de nuit] par exemple. Mais la nouvelle chanson bretonne a ses célébrités : Alan Stivell, Gilles Servat, Erik Marchand, Marthe Vassallo, Annie Ebrel... Des créations ou des adaptations sont proposées chaque année par une vingtaine de troupes de théâtre, dont trois

professionnelles. Diverses structures s'investissent dans le doublage, produisent des films documentaires ou d'animation, parfois de la fiction : *Lann vraz* [nom de lieu] de la réalisatrice Soazig Daniellou a été en 2013 le premier long-métrage de fiction en breton. Le breton est par ailleurs présent dans l'édition (une centaine de titres par an), dans la presse (assez confidentielle) et sur internet. Ce sont les médias audiovisuels qui lui assurent sa meilleure visibilité. En télévision, sur *France 3 Bretagne*, le diffuseur historique depuis 1964, sur les télé locales ainsi que sur *Brezhoweb*, une webtélé conventionnée par le CSA depuis 2010. À la radio, sur *France Bleu Breizh-Izel* et sur des radios locales associatives. Nombre de ces activités ont pu se professionnaliser en raison du soutien que leur accorde notamment le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de ses politiques linguistique ou culturelle.

Le breton est devenu une langue minoritaire sur son propre territoire et on ne l'entend plus vraiment sur les marchés ni dans les supermarchés, au point que l'universitaire Jean Le Dû fait état de « l'imperceptible effacement de la langue bretonne » au quotidien dans la commune de Plougrescant. La nouveauté de la dernière période n'en est pas moins qu'il bénéficie désormais d'une forme d'institutionnalisation, au sein de l'Éducation nationale, dans le service public de l'audiovisuel et y compris au regard de certains aspects de la vie publique, telle que la signalisation routière bilingue.

Dans l'attente de l'adoption d'un texte législatif définissant un statut des langues de France au niveau national, les collectivités territoriales se prononcent pour la reconnaissance des langues de Bretagne. Le Conseil départemental du Finistère vient ainsi d'adopter en octobre 2016 son premier schéma pluriannuel en faveur de la langue bretonne. Le Conseil régional de Bretagne a pour sa part adopté dès 2004 un plan de politique linguistique, qui n'a certes pas valeur réglementaire (puisque les conseils régionaux n'ont pas de capacité législative), mais « reconnaît officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne. » Actualisé une première fois en 2012, il doit l'être à nouveau à la fin de l'année 2017. On est bien là en présence d'une officialisation de fait de la langue bretonne en région Bretagne.

Bibliographie

Broudic, Fañch, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, 1995.

Broudic, Fañch, *Le breton, une langue en questions*, Brest, Emgleo Breiz, 2007.

Broudic, Fañch, *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.

Broudic, Fañch, *L'enseignement du et en breton. Rapport à Monsieur le recteur de l'académie de Rennes*, Brest, Emgleo Breiz, 2011.

Broudic, Fañch, *Le breton*, in : Kremnitz, Georg (dir.) (2013), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Broudic, Fañch, *Rapport d'évaluation de la politique de promotion de la langue bretonne*. Quimper, Conseil général du Finistère, 2014.

Calvez, Ronan, *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*. Presses Universitaires de Rennes, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2000.

Corcy, Stéphanie, *La vie culturelle sous l'Occupation*. Perrin, 2005.

Denis, Michel, *Le mouvement breton pendant la guerre, un bilan*, dans Bougeard, Christian (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2002.

Falchier, Yohann, *Ar Falz, d'un idéal laïque à un idéal socialiste et régionaliste (1945-1965)*. Brest, Université de Bretagne occidentale. Mémoire de maîtrise, tapuscrit, 2002.

Favereau, Francis, *Anthologie de la littérature bretonne au XX^e siècle, volume 3, 1945-1968*. Morlaix, Skol Vreizh, 2008.

Hélias, Pierre Jakez, *Le quêteur de mémoire*. Plon, 1990.

Le Dû, Jean, *L'imperceptible effacement de la langue bretonne à Plougrescant au cours du XX^e siècle*. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Actes du Congrès de Tréguier, à paraître.

Le Ven, Yvon, *Armand Keravel (1910-1999), ou l'apostolat laïque d'un homme au service de la langue et de la culture bretonnes*. Brest, Université de Bretagne occidentale. TER, tapuscrit, 2004.

Monnier, Jean-Jacques, *Résistance et conscience bretonne, 1940-1945*. Fouesnant, Yoran embanner, 2007.

Office public de la langue bretonne, *La langue bretonne dans le marché du travail en 2012*, en ligne sur <http://www.fr.opab-oplb.org/46-situation-de-la-langue.htm>

Office public de la langue bretonne, *Les chiffres de la rentrée scolaire de l'enseignement bilingue 2016*, en ligne sur <http://www.fr.opab-oplb.org/47-enseignement.htm>.

Ozouf, Mona, *De Révolution en République. Les chemins de la France*. Gallimard, Quatro, 2015.

Michel, Youenn, *La défense de la culture bretonne : élément et enjeu du passage d'une laïcité de combat à une laïcité ouverte (années 1940-1960)*, dans Balcou, Jean, Provost, Georges et Tranvouez, Yvon (dir.), *Les Bretons et la Séparation, 1795-2005*, Presses universitaires de Rennes, 2006.

Séminaire « La Ligue de l'enseignement et la pluralité culturelle. Du folklore à la diversité » 6 & 7 juillet 2015 CISP Ravel Paris

<https://memoires.laligue.org/>